

L'offre de la pépinière d'entreprises de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

Bureaux situés dans le
Centre de bureaux flexibles et de coworking COALYO
3 rue Paul Tavernier – 77300 FONTAINEBLEAU

Un dispositif qui vient en complément de l'offre de services d'appui accessible à toutes les entreprises du Pays de Fontainebleau



- Informations et orientations personnalisés
- Partenariats renforçant l'accès à des financements

Appui individuel

- Ateliers Eco
- Programme idéation de projets ESS « Boostez »
- ...

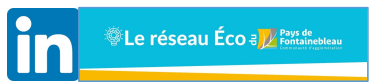
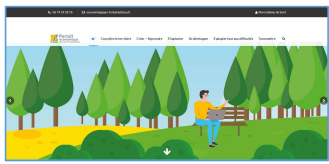
Appui collectif

- [Portail Eco](#)
- Newsletter Eco mensuelle
- Groupe et Page LinkedIn

Information économique locale

- Concours Talents
- Rencontres Eco
- Forum relations écoles/entreprises
- Salon de l'emploi
- Forum ESS

Evènementiel économique



La pépinière : une offre de bureaux destinée à faciliter le décollage de jeunes entreprises

Un dispositif qui existe depuis 2008, d'abord au sein de locaux de l'INSEAD et depuis 2014 au sein du Centre de coworking et de bureaux flexibles de la Communauté d'agglomération (exploité depuis janvier par la société Coalyo, à la suite de Stop & Work)

6 bureaux :

- ✓ 3 postes de travail privatifs en espace de coworking
- ✓ 3 bureaux fermés privatifs de 2 à 3 postes de travail

Cible :

- ✓ Entreprises de moins de 3 ans
- ✓ Domiciliées sur une des communes du Pays de Fontainebleau

Des tarifs de bureaux progressifs tous les ans sur maximum 4 ans

A terme, l'entreprise choisit de rester dans le centre ou bien de s'installer sur un autre site sur le territoire.

Processus d'intégration :

- ✓ **Dépôt complet du dossier de candidature et ses annexes dans les délais fixés par la campagne en cours**
- ✓ **Audition et validation** du comité de sélection (audition)



Ils ont grandi au sein de la pépinière :

Près de 70 jeunes entreprises ont décollé au sein de la pépinière depuis 2008 :

Caval&Go, Noxan, les Editions du Sabot Rouge, Cuisinez pour bébé, Architracks, AZOLIS, Corporate Travel, Nougatine de Paris...

Actuellement la pépinière accueille :

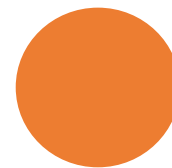
- Lockiin, un escape game (jeu d'évasion) dans un cube,
- inöuqa, jeu de construction géant pour enfants,
- QBook.io, plateforme digitale pour la démarche qualité de la chaîne d'approvisionnement.

Et vient juste de sortir :

- wAys, start-up spécialisée dans la recherche, le développement et le déploiement industriel de solutions de séchage rapide du bois permettant de stocker du CO2.



**Pays de
Fontainebleau**
Communauté d'agglomération



Des bureaux proposés en forfait de prestations de service dans le cadre d'un contrat signé entre l'entreprise lauréate et la société COALYO

Prestations incluses dans les forfaits « bureau fermé » et « poste de travail privatif en coworking » :

- Espace de travail meublé et équipé,
- Services inclus : Wi-Fi/fibre, chauffage, climatisation, ménage, mobilier, sécurité, maintenance courante,
- Accueil téléphonique et physique pendant les heures d'ouverture,
- Accès 24h/24 et 7 jours/7 : via badge sécurisé,
- Accès aux espaces communs : cuisine, espaces coworking non privatifs,
- Réception du courrier si domicilié (domiciliation incluse au forfait bureau),
- Réservation le Jour J d'une salle de réunion si disponible,
- Parking gratuit sur site (également desserte bus à proximité).



Tarifs d'un poste de travail privatif en espace de coworking

Tarifs spécifiques réservés aux lauréats du
dispositif sélectif de la pépinière de la CAPF :

- Année 1 : 60 € TTC / mois,
- Année 2 : 96 € TTC / mois,
- Année 3 : 132 € TTC / mois,
- Année 4 : 180 € TTC / mois.



Tarifs d'un bureau fermé privatif de 2 à 3 postes de travail

Tarifs spécifiques réservés aux lauréats du dispositif sélectif de la pépinière de la CAPF :

- Année 1 : 264 € TTC / mois,
- Année 2 : 336 € TTC / mois,
- Année 3 : 420 € TTC / mois,
- Année 4 : 540 € TTC / mois.

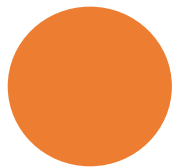


Les 4 étapes de la candidatures

1. Dépôt de la candidature en ligne en amont de la date butoir fixée dans le cadre de la campagne en cours (deux annexes obligatoires : CV et statuts) ;
2. Rendez-vous avec l'équipe du Pôle développement économique dès le début de la période de candidature pour visiter les locaux, pour être informé(e) sur le fonctionnement de la pépinière, pour échanger et finaliser le dossier ;
3. Envoi des pièces finalisées en amont de la date fixée dans le cadre de la campagne en cours :
 - un business plan ;
 - un compte de résultat et un plan de trésorerie ;
 - un support de présentation pour le pitch devant le comité.
4. Audition devant le comité de sélection de la pépinière qui validera ou non l'intégration dans la pépinière.

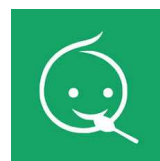
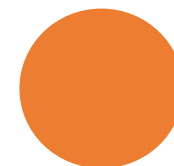


**Pays de
Fontainebleau**
Communauté d'agglomération



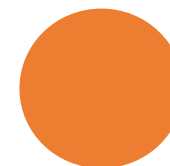
Les membres du jury

- la [Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne](#),
- la [Chambre de Métiers et de l'Artisanat](#),
- la [Région Ile-de-France](#),
- Le [club d'investisseurs Invest Sud Ile-de-France](#),
- des établissements de formation supérieure locaux :
 - [Ecole des Mines Paristech](#),
 - [IUT Sénart Fontainebleau](#),
- des associations de financement :
 - [Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne](#),
 - [Réseau Entreprendre 77](#),
 - [France Active Seine-et-Marne Essonne](#),
- [Cuisinez pour bébé](#), une ancienne entreprise de la pépinière.



Les critères de sélection du jury

Critères de sélection	Notation
NATURE DE L'ACTIVITE Innovante / Originale Peu concurrentielle	/5
ADEQUATION PERSONNE / ACTIVITE Capacité à développer l'activité Ses compétences (gestion, vente...)	/5
COHERENCE DU BUSINESS PLAN Positionnement sur le marché Faisabilité financière (capitalisation du projet, prévisionnel, BFR...) Réalisme économique du projet	/5
POTENTIEL DE CREATION D'EMPLOIS Emplois locaux directs et indirects	/5
PERSPECTIVES D'ANCRAGE LOCAL Intégration de l'activité dans le réseau économique local	/5



En résumé : pourquoi candidater ?

- Accéder à un bureau privatif à des tarifs spécifiques et progressifs* sur 4 ans permettant d'alléger ses charges immobilières durant les années de décollage de son activité.
- Rejoindre la dynamique du centre de coworking et de bureaux flexibles qui facilite la mise en réseau de ses résidents : des entreprises jeunes et moins jeunes, d'univers divers.
- Disposer d'un bureau avec un ensemble de services intégrés, dans un cadre de travail qualitatif.
- Accéder au réseau de partenaires de la pépinière.
- Bénéficier de visibilité sur les supports de communication de la Communauté d'agglomération : réalisation d'un portrait lors de l'intégration publié dans :
 - la lettre d'information imprimée « Agglo Info »,
 - la newsletter économique mensuelle,
 - sur le site internet économique et réseaux sociaux,
 - De possibles mises à l'honneur ponctuelles en fonction d'actualités spécifiques.

* Les tarifs des bureaux de la pépinière sont encadrés par la Communauté d'agglomération et mis en œuvre par la société Coalyo dans le cadre du contrat d'exploitation du site propriété de la Communauté d'agglomération





Pôle Développement économique



economie@pays-fontainebleau.fr



www.economie-pays-fontainebleau.fr